

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE - EN UN SEUL LOT

UNE PARCELLE DE TERRE

sise à BEZAUDUN LES ALPES 06510, Quartier «Le Pous»,
cadastrée Section F, Lieudit «Le Pous», numéro 215 pour une contenance
de 12a 40ca (anciennement cadastrée Section F numéro 351 p)

ADJUDICATION JEUDI 15 MAI 2025 A 9H

Audience d'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur qui sera tenue par le juge de l'exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire
de GRASSE, tenant l'audience au Palais de Justice de ladite ville, sis 37 Avenue Pierre Semard, B.P. 71029 (06130)

A la requête de : la Société EOS France, Société par actions simplifiées, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 488.825.217, ayant son siège social 74 rue de la Fédération - 75015 PARIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Agissant, en vertu d'une lettre de désignation en date du 17 janvier 2022 en qualité de représentant - recouvreur du Fonds Commun de Titrisation FONCRED V, représenté par la société FRANCE TITRISATION, Société Par Actions Simplifiée, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 353.053.531, ayant son siège social 1 bd Haussmann 75009 PARIS,

Le Fonds Commun de Titrisation FONCRED V, représenté par la société FRANCE TITRISATION,

Venant aux droits de la SOCIETE GENERALE, Société Anonyme immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 552.120.222, ayant son siège social sis 29 bd Haussmann 75009 PARIS, suivant acte de cession de créances en date du 3 août 2022.

Ayant pour Avocat Maître Michel DRAILLARD, membre de la SELARL Cabinet DRAILLARD, Avocat au barreau de GRASSE.

Désignation : UNE PARCELLE DE TERRE sise à BEZAUDUN LES ALPES (Alpes-Maritimes), Quartier «Le Pous», cadastrée Section F, Lieudit «Le Pous», numéro 215 pour une contenance

de 12 ares 40 centiares (anciennement cadastrée Section F numéro 351 p).

Mise à prix : **1.000 €** (MILLE EUROS)

Frais des poursuites payables en sus

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 15 avril 2024 sous le n° 24/00057 qui peut être consulté soit au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de GRASSE, soit au cabinet ou sur le site Internet de Maître Michel Draillard ou sur le site www.avoventes.fr

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant valablement inscrit à l'Ordre des Avocats du Barreau de GRASSE.

A peine de nullité, et conformément aux dispositions de l'article R. 322-41 du Code des procédures civiles d'exécution, cet Avocat devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de GRASSE représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

**Visites par le ministère de l'Etude TOURNOUX MOUGENOT BON ET ASSOCIES (TMBA),
commissaire de justice à NICE (04.93.88.20.02), sans rendez-vous préalable,
le vendredi 25 avril de 10h à 12h**